

Sujet : [INTERNET] Re: à l'attention du commissaire enquêteur/Demande d'autorisation environnementale présentée par DA ALIZAY pour exploiter des installations de production de Papier Pour Ondulé (PPO)

De : annabelle mueth [redacted]

Date : 06/03/2023 17:36

Pour : pref-projet-daalizay@eure.gouv.fr

- PS : je n'ai pas évoqué dans mon précédent message la question des odeurs. A ce jour, nous sentons régulièrement les odeurs émises par les mini stations d'épuration. Cela est particulièrement désagréable. Nous nous interrogeons bien sûr sur le respect des riverains en la matière, en l'état actuel (il existe des normes sans nul doute. Sont-elles respectées? Des solutions peuvent-elles être apportées ?) . La présence de cette nouvelle activité sera-t- elle émettrice d'odeurs particulières ?

- quid des fumées ?

Merci pour vos retours,
Annabelle Mueth

Le lun. 6 mars 2023 à 16:16, annabelle mueth [redacted] a écrit :

Monsieur,

nous sommes riverains de l'usine, nous habitons aux Damps. J'ai plusieurs interrogations concernant le projet d'exploitation de Double A.

- le bruit : depuis plusieurs années, nous subissons le bruit des entreprises qui ne respectent toujours pas les normes en vigueur. Même si des travaux sont en cours, ils ne nous permettent pas, à ce jour, de profiter du calme du village. La perspective d'agrandissement, avec son lot de camions, de manutention et les nuisances liées à l'exploitation nous inquiètent donc légitimement, d'autant plus que les engagements pris en la matière lors de la précédente consultation n'ont pas été respectés.

- la pollution : double A et DA Alizay sont indiqués dans une carte récemment publiée comme site de contamination présumée aux PFAS (https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/02/23/polluants-eternels-explorez-la-carte-d-europe-de-la-contamination-par-les-pfas_6162942_4355770.html). Ces polluants éternels ont un impact important sur la santé humaine. Le site compte-t-il faire un état des lieux officiel de la pollution des sols avant le déploiement de cette nouvelle activité. Je rappelle que le bassin semble être le lieu d'un cluster de cancers pédiatriques. La présence de ces polluants est bien sûr une source d'inquiétude. Par ailleurs, la nouvelle exploitation du papier/carton devrait elle aussi être source de pollution. Ces PFAS se retrouvent dans tous les emballages, ceux-là mêmes qui vont être recyclés. Comment double A compte t-elle gérer ces déchets indésirables? Où seront-ils rejetés ? Quels risques pour la santé humaines et quels engagements ont été pris par les entreprises ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.
Annabelle Mueth